

221C0382
GB00BDSFG982-FS0119

17 février 2021

Déclaration de franchissement de seuils
(articles L. 233-7 du code de commerce et L. 451-2-1 du code monétaire et financier)

TECHNIPFMC PLC
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 février 2021 la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 février 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TECHNIPFMC PLC et détenir indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, 29 091 594 actions TECHNIPFMC PLC représentant autant de droits de vote, soit 6,47% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs & Co. LLC	18 389 112	4,09
Goldman Sachs International	9 745 310	2,17
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	717 704	0,16
Goldman Sachs Asset Management International	170 509	0,04
Goldman Sachs & Co. Wertpapier GmbH	30 515	0,01
United Capital Financial Advisers LLC	28 068	0,01
Goldman Sachs Asset Management Co. Ltd.	8 239	ns
Goldman Sachs Bank Europe SE	2 100	ns
Folio Investments Inc.	37	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	29 091 594	6,47

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions TECHNIPFMC PLC hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire de la société Goldman Sachs International qu'elle contrôle, 14 514 906 actions TECHNIPFMC PLC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions TECHNIPFMC PLC et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat, sans date d'échéance prévue.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 070 899 actions TECHNIPFMC PLC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) réparties comme suit :

¹ Sur la base d'un capital composé de 449 466 233 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 3 028 710 actions TECHNIPFMC PLC au titre de 7 contrats « *contract for difference* », à dénouement en espèces, exerçables à tout moment entre le 29 décembre 2021 et le 10 février 2031 ;
 - 42 189 actions TECHNIPFMC PLC au titre de 6 contrats « *Equity Swap* », à dénouement en espèces, exerçables à tout moment entre le 21 septembre 2021 et le 31 décembre 2030.
-